



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 201-2023
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.270

Déposée le : 11.09.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Saïd (Biel/Bienne, PS) (porte-parole)
Dunning (Biel/Bienne, PS)
Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -

Abandon de la ligne Bienne-Belfort dès 2025 : un coup dur de plus pour Bienne et le Jura bernois !

Après avoir été abandonné durant 25 ans, le tronçon ferroviaire Delle-Belfort a été remis en service en décembre 2018, grâce à une participation financière de la Suisse. Ainsi, les voyageuses et les voyageurs ont la possibilité de rejoindre la gare TGV de Belfort-Montbéliard depuis Bienne sans changement, en passant par Delémont, Porrentruy et Delle.

Malheureusement, la région Bourgogne-Franche-Comté a annoncé début août son intention de supprimer cette ligne directe. Elle souhaite ainsi privilégier une exploitation distincte entre la Suisse et la France, ce qui impliquera un changement de train en gare de Delle pour se rendre à la gare de Belfort-Montbéliard, dès décembre 2025. Le motif invoqué est une baisse du nombre d'usagers et d'usagers.

Au cours des dernières années, la ville de Bienne a été péjorée par d'autres décisions relatives aux liaisons ferroviaires. En effet, les CFF ont annoncé au printemps la fin de la ligne directe entre Bienne et Genève-Aéroport dès le 15 décembre 2024, tandis que la cadence semi-horaire à destination de Zurich-Aéroport a été supprimée et que les trains reliant les deux plus grandes villes de notre canton partent et arrivent sur les lointaines voies 49/50 en gare de Berne.

La décision de la région Bourgogne-Franche-Comté est irresponsable, dans la mesure où la Confédération a contribué à hauteur de trente millions de francs pour remettre en état la partie de la ligne située sur le territoire français. Il est en outre incompréhensible de la supprimer après seulement cinq ans d'exploitation. De plus, nombreux sont les voyageuses et voyageurs qui regrettent cette décision, d'autant qu'elle permet de se rendre à Paris en moins de quatre heures et demie au départ de Bienne, avec un seul changement. Aucune autre alternative n'existe avec un seul changement et un temps de parcours comparable. Par ailleurs, cette ligne est également importante pour les travailleuses et travailleurs frontaliers, dans la mesure où environ 2000 d'entre eux habitent le long de celle-ci. Même si la fréquentation de cette ligne n'a

pas décollé, elle présente un potentiel d'amélioration. Il est par exemple possible de la munir d'un horaire régulier, d'adapter les tarifs au pouvoir d'achat de la clientèle française et de supprimer quelques arrêts dans la partie jurassienne du trajet pour la rendre plus directe.

Principal concerné, le canton du Jura a fait part de son regret, d'autant qu'il s'est beaucoup engagé dans la réouverture de cette ligne. Plusieurs actrices et acteurs politiques s'organisent pour sauver la ligne. L'objectif consiste à prendre contact avec un large panel de personnes, tant en Suisse qu'en France.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Est-ce que le canton de Berne, ainsi que les communes ont été consultés par les autorités de la région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de la suppression de la ligne ferroviaire Bienne-Belfort ?
2. Comment le Conseil-exécutif, ainsi que les communes consultées se positionnent-ils face à la suppression de cette ligne ?
3. Le canton de Berne prévoit-il de s'engager dans les actions qui seront entreprises pour sauver cette ligne ? Le cas échéant, quelle est sa marge de manœuvre ?

Destinataire
– Grand Conseil